

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE



Date : 05/05/2020

Pays : Côte d'Ivoire

Description des tâches : Recrutement d'un Cabinet ou d'un groupe de Consultant(e)s

Etudes des fonctions, biens et services écosystémiques et de l'évolution à travers une cartographie diachronique des écosystèmes de mangroves du Delta du Saloum (Sénégal)

Numéro du projet : Projet GCP/RAF/837/GFF : « Initiative Pêche Côtière, composante Afrique de l'Ouest »

Durée du contrat/services (si applicable) : La durée de la mission est de 25 jours de travail et s'étalera sur 60 jours calendaires

Les Offres devront être soumises à l'adresse indiquée ci-dessous ou par email à l'adresse : procurement.offers.ci@undp.org au plus tard le **17 Juin 2020 à 17h00**. L'offre comprendra un CV et les documents demandés dans le dossier d'appel d'offre, placés sous plis scellés, et devra nous parvenir à l'adresse suivante :

**Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio
01 BP 1747 ABIDJAN 01
COTE D'IVOIRE**

Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, votre offre sera rejetée.

[Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.](#)

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à procurement.ci@undp.org ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir cités dans le dossier d'appel d'offre.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience dans le domaine (60 points)
2. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (30 points)
3. Plan de travail (10 points)

Votre offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique.

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation ci-dessous. Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70/100 points seront retenues pour l'évaluation financière.

Le dépouillement de l'offre financière :

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu

Critères d'évaluation des offres

| Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques | | Note maximum | Cabinet ou Groupe Consultant(e)s | | | | |
|--|--|--------------|----------------------------------|---|---|---|---|
| | | | A | B | C | D | E |
| 01 | Qualification et expérience dans le domaine | 60 | | | | | |
| 02 | Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR | 30 | | | | | |
| 03 | Plan de travail | 10 | | | | | |
| Total | | 100 | | | | | |

| 1 – Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1 | | Somme des points | Cabinet ou Groupe Consultant(e)s | | |
|---|---|------------------|----------------------------------|-------------------------------|--|
| | | | Chef mission de | Socio-économiste / Sociologue | Spécialiste Télédétection / Cartographie |
| Expertise / Qualification et expérience dans le domaine | | | | | |
| 1.1 | Diplômes | | Note/5 | Note/5 | Note/5 |
| 1.2 | Expertise avérée d'au moins 5 ans dans la prévention et gestion des catastrophe | | Note/5 | Note/5 | Note/5 |
| 1.3 | Références antérieures pour les travaux similaires | | Note/10 | Note/10 | Note/10 |
| | | Note/60 | Note/20 | Note/20 | Note/20 |

| 02 - Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2 | | Nbre de points maximum | Cabinet ou Groupe Consultant(e)s | | | | |
|--|--|------------------------|----------------------------------|---|---|---|---|
| | | | A | B | C | D | E |
| Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR | | | | | | | |
| 3.1 | La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ? | 5 | | | | | |
| 3.2 | Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ? | 10 | | | | | |
| 3.3 | La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ? | 10 | | | | | |
| 3.4 | La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution des activités ? | 5 | | | | | |
| | | 30 | | | | | |

| 03 – Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3 | | Nbre de points maximum | Cabinet ou Groupe Consultant(e)s | | | | |
|---|---|------------------------|----------------------------------|---|---|---|---|
| | | | A | B | C | D | E |
| Plan de travail | | | | | | | |
| 2.1 | Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ? | 10 | | | | | |
| | | 10 | | | | | |



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



ABIDJAN CONVENTION
CONVENTION D'ABIDJAN

Date : 13 Mai 2020

Projet GCP/RAF/837/GFF : « Initiative Pêche Côtière, composante Afrique de l'Ouest »

Termes de références

Recrutement d'un Cabinet ou d'un groupe de Consultant(e)s

Etudes des fonctions, biens et services écosystémiques et de l'évolution à travers une cartographie diachronique des écosystèmes de mangroves du Delta du Saloum (Sénégal)

1 - Contexte et justification

1.1 - Le Projet Initiative Pêche Côtière en Afrique de l'Ouest -IPC-AO-

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (ONU Environnement) est la principale autorité mondiale en matière d'environnement. L'organisation définit le programme environnemental mondial, favorise la mise en œuvre cohérente de la dimension environnementale du développement durable au sein du système des Nations Unies et sert de défenseur de l'environnement mondial. Sa mission est d'offrir un leadership et d'encourager les partenariats dans la prise en charge de l'environnement en étant exemplaire, en informant et en permettant aux nations et aux peuples d'améliorer leur qualité de vie sans compromettre celle des générations futures.

Dans le cadre d'une collaboration entre la FAO et le PNUE, il a été initié le programme CFI "Coastal Fisheries Initiatives" dont le projet "*Avantages environnementaux, sociaux et économiques durables en Afrique de l'Ouest à travers une bonne gouvernance, des incitations correctes et l'innovation*", financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), est mis en œuvre au Cap vert, en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Le projet vise à renforcer la gouvernance, la gestion et les chaînes de valeur des pêches, par la mise en œuvre d'une approche écosystémique de la pêche, d'instruments internationaux pertinents et de partenariats de gouvernance innovants. Il vise ainsi à soutenir l'utilisation et la gestion écologiquement, économiquement et socialement durables de la pêche côtière.

Le PNUE a confié au Secrétariat de la Convention d'Abidjan la mise en œuvre du Résultat 1.2.2. de la Composante 1 qui porte la "Gouvernance et la gestion des pêcheries".

Le Secrétariat de la Convention a pour mission de "protéger, conserver et développer la zone de la Convention d'Abidjan et ses ressources pour le bénéfice et le bien-être de sa population". A travers une approche participative impliquant les différents acteurs (étatiques, société civile, secteur privé et chercheurs) à l'échelle nationale et locale, le Secrétariat de la Convention d'Abidjan assure la conservation durable et l'utilisation rationnelle des ressources des mangroves tel qu'édicté par son protocole additionnel relatif à la gestion durable des mangroves et son plan d'actions de mise en œuvre.

1.2 - Les écosystèmes de mangroves au Sénégal

Au Sénégal, les principales formations de mangroves sont localisées du nord au sud dans le delta du fleuve Sénégal particulièrement dans le Gandiol, sur la petite côte, au Saloum et en Casamance. Beaucoup d'aires protégées (Parc National de la Langue de Barbarie -PNLB-, une partie de l'Aire marine protégée -AMP- de Saint-Louis, Parc National du Delta du Saloum – PNDS -, les AMP de Bamboug, Joal-Fadiouth, Abéné, ...) sont érigées autour de formations de mangroves. Ces habitats qui servent de refuge à de nombreuses espèces menacées comme le lamantin d'Afrique, constituent également un maillon essentiel du parcours des oiseaux migrateurs et remplissent d'énormes fonctions écologiques. Les perdre par la conversion pour des besoins agricoles notamment la riziculture, touristiques, aquacoles, énergétiques et/ou d'urbanisation ou par la pollution signifierait :

- Absence de maîtrise naturelle des crues donc récurrence des inondations et par conséquent des maladies liées à l'eau ;
- Absence de recharge des eaux souterraines ;
- Perte de la fonction d'épuration de l'eau ;
- Perte des frayères et nurseries, donc la réduction des stocks de poissons, crustacés, mollusques, ... et la crise des pêcheries par conséquent ;
- Stérilisation définitive des terres agricoles dont le renouvellement naturel de la fertilité est entretenu par les échanges cycliques entre les bassins versants et le milieu marin, la mangrove étant un maillon essentiel de ce cycle ;
- Disparition de l'habitat de nombreuses espèces dont certaines sont menacées ;

- Disparition d'un relais important pour l'avifaune migratrice.

Outre l'impact négatif sur l'écosystème, la dégradation des mangroves affecte sérieusement le bien-être des communautés qui en dépendent. Au Saloum, entre autres, les communautés de pêcheurs ont connu une diminution drastique de leurs revenus. En Casamance, outre les effets sur les pêcheries et autres, la dégradation a pratiquement ruiné la filière de riz de mangrove.

Sans la mangrove, la disponibilité de l'eau en quantité et en qualité est remise en question ; la vulnérabilité face aux changements climatiques accentuera la paupérisation des communautés concernées ; certains animaux vont migrer voire disparaître faute d'abris et de nourriture.

Pour apporter des réponses à la gestion durable des écosystèmes de mangroves au Sénégal, la présente étude est initiée.

2 - Objectifs de l'étude

2.1. - Objectif général

L'objectif général des études, pour les écosystèmes de mangroves du Delta du Saloum du Sénégal, est :

- D'étudier les fonctions, biens et services écosystémiques, et identifier les principaux facteurs influençant leur développement, utilisation et dégradation ;
- D'étudier la dynamique de l'évolution spatio-temporelle à travers une cartographie diachronique de 2000 à 2020.

2.2 - Objectifs spécifiques

Pour atteindre l'objectif global des études au niveau du Delta du Saloum, les objectifs spécifiques suivants sont à atteindre :

- Etudes des fonctions, biens et services écosystémiques des mangroves du Delta du Saloum et des principaux facteurs influençant leurs développement, utilisation et dégradation

- D'identifier les fonctions, biens et services écosystémiques des écosystèmes de mangroves du Delta du Saloum ;
- D'analyser le niveau de connaissance des services écosystémiques des écosystèmes de mangroves par les populations riveraines ;
- D'analyser la compréhension par la population riveraine de la nécessité de préserver les écosystèmes de mangroves au regard des services écosystémiques ;
- D'identifier des activités/actions à initier qui favoriseraient l'adhésion des populations riveraines à la gestion durable des écosystèmes de mangroves du Delta du Saloum ;
- D'identifier les facteurs naturels et/ou anthropiques influençant le développement, l'utilisation et la dégradation des écosystèmes de mangroves dans le Delta du Saloum ;
- D'identifier des activités/actions à initier pour atténuer les impacts des facteurs influençant l'exploitation abusive et la dégradation des écosystèmes de mangroves au Sénégal.
- D'analyser le cadre institutionnel et réglementaire de gestion des écosystèmes de mangroves du Delta du Saloum ;
- D'analyser le cadre biophysique des écosystèmes de mangroves ;

- De cartographier des acteurs en matière de réhabilitation, conservation, gestion et restauration des écosystèmes de mangroves du Delta du Saloum.

- Au niveau de la cartographie diachronique :

- Évaluer et comparer, chaque cinq (5) ans de 2000 à 2020, les niveaux de conservation (y compris les espèces et leur abondance) à travers l'évolution spatio-temporelle des superficies des écosystèmes de mangroves du Delta du Saloum ;
- Réaliser une analyse des dynamiques d'occupation du sol dans les zones des écosystèmes de mangroves du Delta du Saloum ;
- Créer une Geodatabase pour stocker et gérer les données.

3 - Résultats attendus

Les résultats attendus de ces études se présenteront de la façon, non exhaustive, suivante dans le rapport final de la mission :

- Etudes des fonctions, biens et services écosystémiques de mangroves du Delta du Saloum et des principaux facteurs influençant leurs développement, utilisation et dégradation

- Les fonctions, biens et services écosystémiques des écosystèmes de mangroves du Delta du Saloum de façon générale, et de façon spécifique ceux en rapport avec la chaîne de valeur de la pêche cible du projet au Sénégal (Mollusques, Crevettes côtières et Ethmaloses) sont décrits et évalués ;
- Les principaux facteurs, naturels et anthropiques, influençant le développement, l'utilisation et la dégradation des mangroves du Delta du Saloum sont identifiés et analysés ;
- Des plans d'action de communications, sensibilisation et activités autour de la préservation, la protection et la gestion durable des écosystèmes de mangroves sont élaborés ;
- Des actions/activités à entreprendre pour atténuer les impacts des facteurs influençant l'exploitation abusive et la dégradation des écosystèmes de mangroves du Delta du Saloum ;
- Le cadre institutionnel et réglementaire des écosystèmes des zones de mangroves du Delta du Saloum est analysé ;
- L'analyse du cadre biophysique des écosystèmes de mangroves est réalisée ;
- Une cartographie des acteurs en matière de réhabilitation, conservation, gestion et restauration des écosystèmes de mangroves du Delta du Saloum est réalisée.

- Au niveau de la cartographie diachronique :

- Les niveaux de conservation (y compris les espèces et leur abondance) à travers l'évolution spatio-temporelle des superficies des écosystèmes de mangroves du Delta du Saloum, chaque cinq (5) ans, de 2000 à 2020 sont évalués ;
- Une analyse des dynamiques d'occupation du sol dans les zones des écosystèmes de mangroves du Delta du Saloum est réalisée ;
- Une Geodatabase pour stocker et gérer les données est créé ;

- Et d'une manière générale,

Un tableau synoptique des niveaux de dégradation des écosystèmes de mangroves, leurs causes et conséquences sur la chaîne de valeur de la pêche, est dressé, de même qu'un plan d'action pour une stratégie de protection durable est élaboré.

4 - Missions du Cabinet ou Groupe de Consultant(e)s

Sous la responsabilité du Secrétaire Exécutif de la Convention d'Abidjan, Coordonnateur Régional du Plan d'Action pour l'Afrique de l'Ouest, du Centre et Sud et la supervision du Comité Scientifique, le Cabinet ou groupe de Consultant(e)s aura à réaliser "l'Etudes des fonctions, biens et services écosystémiques et de l'évolution à travers une cartographie diachronique des écosystèmes de mangroves du Delta du Saloum du Sénégal" avec les points ci-dessous de façon non exhaustive.

Il est entendu qu'une recherche bibliographique approfondie et une analyse des données existantes sur l'objet et la zone de l'étude doivent constituer la base des travaux.

4.1 - Etudes des services écosystémiques de mangroves du Delta du Saloum et des principaux facteurs influençant leurs développement, utilisation et dégradation

- Les fonctions, biens et services écosystémiques des écosystèmes de mangroves du Delta du Saloum sont décrits et évalués ;
- Les principaux facteurs, naturels et anthropiques, influençant le développement, l'utilisation et la dégradation des mangroves du Delta du Saloum sont identifiés et analysés ;
- Des plans d'action de communications, sensibilisation et activités autour de la préservation, la protection et la gestion durable des écosystèmes de mangroves sont élaborés ;
- Des actions/activités à entreprendre pour atténuer les impacts des facteurs influençant l'exploitation abusive et la dégradation des écosystèmes de mangroves du Delta du Saloum ;
- Une analyse du cadre institutionnel et réglementaire des écosystèmes des zones de mangrove est réalisée ;
- L'analyse du cadre biophysique des écosystèmes de mangroves est faite ;
- Une cartographie des acteurs en matière de réhabilitation, conservation, gestion et restauration des écosystèmes de mangroves du Delta du Saloum est réalisée.

Ces différentes informations doivent être recueillies à travers une enquête de terrain auprès des populations riveraines ou des revues documentaires. Elles doivent être mises en relation avec les résultats des études diachroniques afin de surtout évaluer la corrélation entre les résultats des études diachroniques et les perceptions des états de santé ou de dégradations des écosystèmes de mangroves par les populations riveraines.

4.2 - Cartographie de la dynamique spatio-temporelle d'évolution des écosystèmes de mangroves, chaque cinq (05) ans, de 2000 à 2020

L'étude de la cartographie diachronique des écosystèmes de mangroves du Delta du Saloum du Sénégal, réalisée sur un pas de cinq (05) ans de 2000 à 2020, doit au moins, contenir les points ci-dessous :

- **Identification et acquisition d'images satellites de hautes résolutions** : Il s'agit de sélectionner parmi les corpus de données disponibles en 2000, 2005, 2010, 2015 et 2020, les séquences temporelles plus idoines pour l'étude des zones de mangroves du Delta du Saloum. Ces images sont disponibles gratuitement sur plusieurs satellites (<http://glovis.usgs.gov/>, <https://earthexplorer.usgs.gov>, <https://neo.sci.gsfc.nasa.gov>, <https://eos.com/landviewer>, <https://www.nesdis.noaa.gov/content/imagery-and-data>, etc.)

- **Traitement des images** : Il s'agit des différentes opérations qui permettent la caractérisation des principaux éléments paysagers et identifier les structures homogènes propres aux écosystèmes de mangroves du Delta du Saloum ;
- **Classification supervisée des images satellitaires** pour l'identification et la reconnaissance spectrale afin de pouvoir discriminer entre les principaux écosystèmes et classes de sols ;
- **Missions de terrain** : Elles sont organisées dans la zone d'étude afin d'établir des points de vérités terrain, reconnaître et définir des éléments paysagers, effectuer des relevés de points GPS représentatifs de classes d'occupation du sol pour arriver à l'adoption et à la validation des classification précédemment définies ;
- **Analyse des séquences chronologiques temporelles des cartographies obtenues** : Elle doit permettre de quantifier et ressortir visuellement l'évolution des principaux écosystèmes et régimes d'occupation des sols entre les années de référence sélectionnées, illustrant ainsi la progression des différentes classes d'occupation du sol ;
- **Analyse diachronique** mesurant la densité du couvert ligneux et herbacé, son évolution dans les écosystèmes de mangroves et autres zones nodales et couloirs de connexion écologique, y compris par l'application d'indicateurs graphiques liés à l'activité chlorophyllienne, à savoir l'Indice de Végétation par Différence Normalisée (Normalized Difference Vegetation Index (NDVI) ;
- Etablissement d'une matrice et **une cartographie dynamique des changements** paysagers de la zone des mangroves du Delta du Saloum, avec une analyse des trajectoires d'évolution des grands ensembles écologiques au cours du temps, notamment des couverts végétaux et des zones humides, afin de comprendre les dépendances entre les différentes variables en fonction de l'éloignement du réseau des villes et d'autres centres urbains ainsi que des routes et d'autres facteurs anthropiques ;
- **Analyse des facteurs de changement prévisibles** agissant sur les écosystèmes de mangroves du Delta du Saloum, y compris une évaluation des impacts probables du changement climatique sur la dynamique des écosystèmes ;
- **Elaboration des scénarios prévisionnels** sur l'évolution possible des écosystèmes de mangroves du Delta du Saloum comme base pour envisager la construction de politiques plausibles de gestion.

5 - Produits d'évaluation de la prestation

Au terme de l'évaluation, le Cabinet ou le groupe de consultant(e)s mettra à disposition :

A) Un plan de travail

B) Un rapport provisoire, soumis à validation, comprenant les rapports et annexes ci-dessous :

1. Rapport sur les fonctions, biens et services écosystémiques des mangroves du Complexe Sassandra - Dagbego et des principaux facteurs influençant leurs développement, utilisation et dégradation ;
2. Rapport sur l'état de références des écosystèmes de mangroves du Complexe Sassandra - Dagbego ;
3. Rapport sur la dynamique spatio-temporelle d'évolution, à travers une cartographie diachronique, des écosystèmes de mangroves, chaque cinq (05) ans, de 2000 à 2020
4. Méta-catalogue de données, intégrant les informations provenant de l'analyse documentaire initiale, les données cartographiques/SIG (Shapefile, etc) et les données produites par les travaux de terrain.

C) Un rapport final intégrant les principales recommandations de la session de validation.

Les différents documents seront rédigés en langue française.

6 - Qualifications du Cabinet ou Groupe de Consultant(e)s

La présente consultation est ouverte aux Cabinets ou Groupes de Consultants disposant de solides expériences : i) générales en écologie des écosystèmes de mangroves, ii) en télédétection et iii) en étude socio-économique. *(au moins 05 années et 3 expériences pratiques prouvées)* :

Ces cabinets ou groupes de Consultant(e)s doivent également disposer à titre indicatif d'un personnel qualifié pour la présente mission, notamment :

- (i) Un chef de mission de qualifications ci-après :
 - a. Diplôme d'études supérieures (au moins Bac + 5) en relation avec l'écologie des écosystèmes de mangroves comme les Sciences de l'environnement, l'Océanologie, la Biologie ou toute autre discipline connexe
 - b. Expérience générale (au moins 5 expériences pratiques prouvées) pour des études sur l'état des lieux des écosystèmes de mangroves, d'enquêtes auprès des communautés sur des aspects ayant traits avec les services écosystémiques, etc ;
 - c. Bonne connaissance du contexte du Delta du Saloum.
- (ii) Un Socio-économiste ou Sociologue, avec une parfaite connaissance de l'outil informatique et du traitement des données d'enquêtes, de qualifications ci-après :
 - a. Diplôme d'études supérieures (au moins Bac + 5)
 - b. Expérience générale (au moins 3 expériences pratiques justifiées) pour des études similaires ;
 - c. Bonne connaissance du contexte du Delta du Saloum et des langues locales.
- (iii) Un Spécialiste en Télédétection ou Cartographie ayant une très bonne expérience dans l'analyse et le traitement des images satellitaires :
 - a. Diplôme d'études supérieures (au moins Bac + 5) ;
 - b. Expérience générale (au moins 5 expériences pratiques) pour des études similaires ;
 - c. Bonne connaissance du contexte du Delta du Saloum
- (iv) Des enquêteurs et équipes de terrain expérimentés pour conduire les missions de terrain.

NB : Les preuves des niveaux d'études de l'équipe, de même que, celles d'exécution de missions similaires doivent être jointes à la soumission.

7 - Durée et lieu de réalisation de l'étude

La durée de la mission est de 25 jours de travail et s'étalera sur 60 jours calendaires. Le lieu de réalisation de la mission est la zone des mangroves du Delta du Saloum de la république du Sénégal.

8 - Présentation des offres

Les offres comprendront une proposition technique et une proposition financière placées dans des enveloppes séparées, le tout dans une enveloppe.

A) Proposition technique

Elle comprend :

- Qualification et expérience dans le domaine
- Méthodologie de conduite de la mission
- Planning de réalisation de la mission
- Curriculum Vitae (CV) ou formulaire P11 des Consultant(e)s

B) Proposition financière

La proposition financière doit indiquer le montant forfaitaire global proposé par le Cabinet ou Groupe de consultant(e)s pour la conduite de la mission. Cette offre financière inclut les honoraires, les frais de mission et tous autres frais annexes engendrés par la mission.

9 – Critères d'évaluation des offres

| Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques | | Note maximum | Cabinet ou Groupe Consultant(e)s | | | | |
|--|--|--------------|----------------------------------|---|---|---|---|
| | | | A | B | C | D | E |
| 01 | Qualification et expérience dans le domaine | 60 | | | | | |
| 02 | Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR | 30 | | | | | |
| 03 | Plan de travail | 10 | | | | | |
| Total | | 100 | | | | | |

| Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1 | | Somme des points | Cabinet ou Groupe Consultant(e)s | | |
|---|---|------------------|----------------------------------|-------------------------------|--|
| | | | Chef de mission | Socio-économiste / Sociologue | Spécialiste Télédétection / Cartographie |
| Expertise / Qualification et expérience dans le domaine | | | | | |
| 1.1 | Diplômes | | Note/5 | Note/5 | Note/5 |
| 1.2 | Expertise avérée d'au moins 5 ans dans la prévention et gestion des catastrophe | | Note/5 | Note/5 | Note/5 |
| 1.3 | Références antérieures pour les travaux similaires | | Note/10 | Note/10 | Note/10 |
| | | Note/60 | Note/20 | Note/20 | Note/20 |

| Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2 | | Nbre de points maximum | Cabinet ou Groupe Consultant(e)s | | | | |
|---|--|------------------------|----------------------------------|---|---|---|---|
| | | | A | B | C | D | E |
| Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR | | | | | | | |
| 3.1 | La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet? | 5 | | | | | |
| 3.2 | Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée? | 10 | | | | | |
| 3.3 | La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ? | 10 | | | | | |
| 3.4 | La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution des activités ? | 5 | | | | | |
| | | 30 | | | | | |

| 03 – Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3 | | Nbre de points maximum | Cabinet ou Groupe Consultant(e)s | | | | |
|---|---|------------------------|----------------------------------|---|---|---|---|
| | | | A | B | C | D | E |
| Plan de travail | | | | | | | |
| 2.1 | Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ? | 10 | | | | | |
| | | 10 | | | | | |

9 – Critères de sélection

Le Cabinet / Groupe de Consultant(e)s ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu.

11 – Paiement du Cabinet ou Groupe de Consultant(e)s

| DELIVRABLES | Montant |
|--|---------|
| Plan de travail validé et certifié | |
| Un rapport provisoire, soumis à validation, comprenant les rapports ci-dessous : <ol style="list-style-type: none"> 1. Rapport sur les fonctions, biens et services écosystémiques des mangroves du Complexe Sassandra - Dagbego et des principaux facteurs influençant leurs développement, utilisation et dégradation ; 2. Rapport sur l'état de références des écosystèmes de mangroves du Complexe Sassandra - Dagbego ; 3. Rapport sur la dynamique spatio-temporelle d'évolution, à travers une cartographie diachronique, des écosystèmes de mangroves, chaque cinq (05) ans, de 2000 à 2020 4. Méta-catalogue de données, intégrant les informations provenant de l'analyse documentaire initiale, les données cartographiques/SIG (Shapefile, etc) et les données produites par les travaux de terrain. | 70% |
| Rapport final (rapports et annexes) intégrant les principales recommandations de la session de validation. | 30% |